Le réseau de l'intelligence électrique

Observatoire Régional le 05/11/2019

Bilan 2019 de l'activité DT/DICT au Groupe de Maintenance Réseau SOLOGNE

- RTE - Réseau Transport Electricité -

Le réseau de l'intelligence électrique

Le territoire

Le GMR Sologne :

- **6 000 km de lignes aériennes HTB**
  - 300 km en 63 000 Volts
  - 2 700 km en 90 000 Volts
  - 1 000 km en 225 000 Volts
  - 1 700 km en 400 000 Volts

- **70 km de lignes souterraines HTB**
  - 5 km en 63 000 Volts
  - 54 km en 90 000 Volts
  - 8 km en 225 000 Volts
  - 2 km en 400 000 Volts

(61 lignes souterraines)

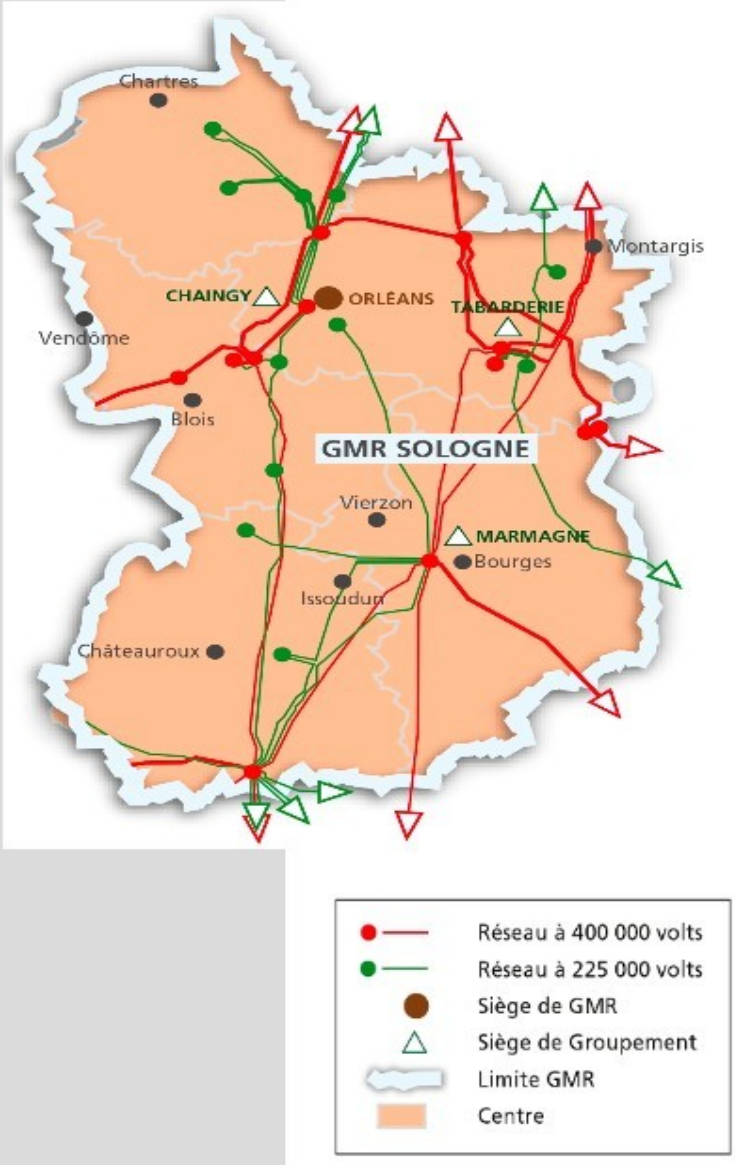

Le réseau de l'intelligence électrique

Nombre DT/DICT/DC/ATU au 31/10/2019 au GMR Sologne

Année	DT	DICT	DT/DICT Conjointe	ATU	Total	EVOLUTION
31/10/2019	1086	1167	1117	131	3501	
31/12/2018	1151	1275	1221	175	3822	+ 9%
31/12/2017	1105	1085	1189	135	3514	

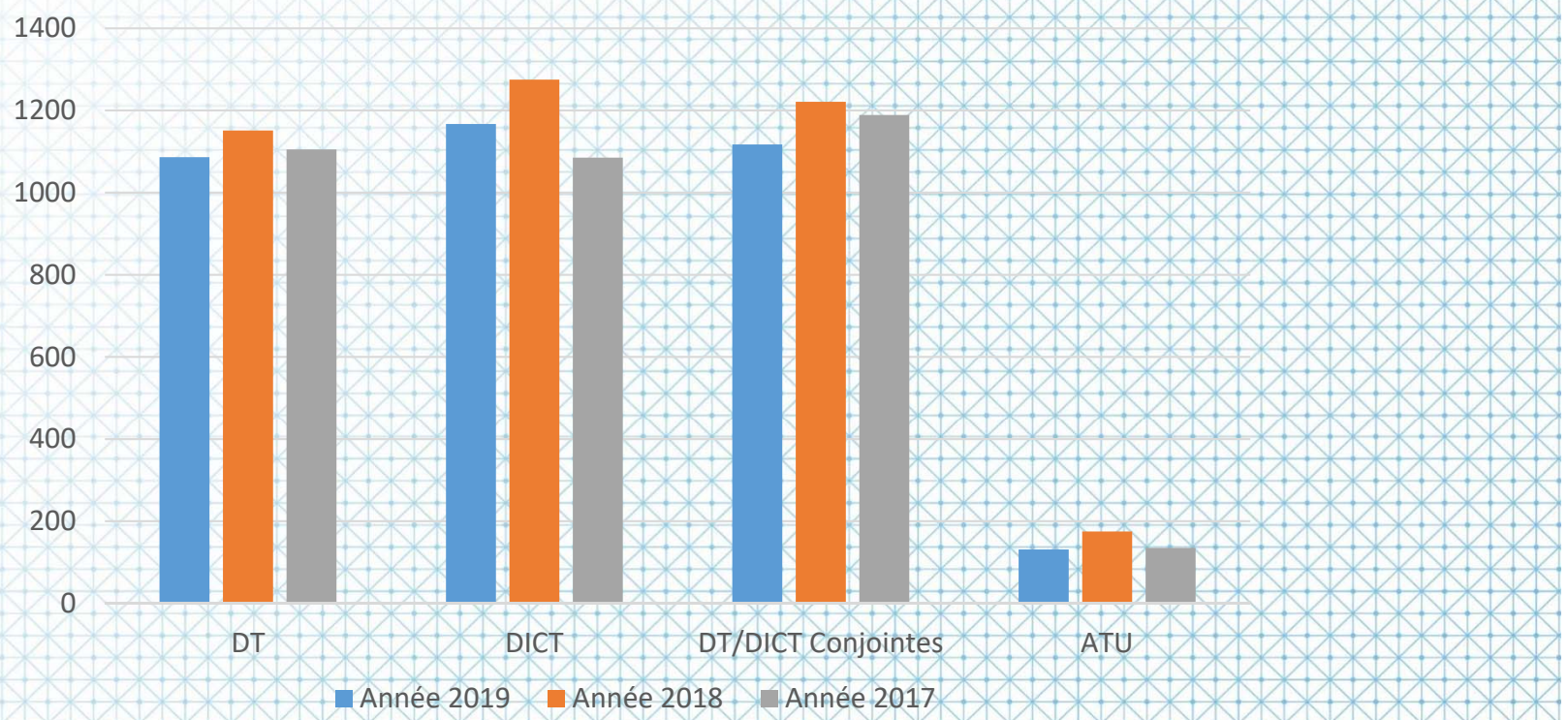

Le réseau de l'intelligence électrique

Au cours de l'année 2019:

- 3 visites pour élagage
- 6 rendez-vous de projets
- 7 salons (Pêche – ULM – JPO)
- 20 Marquages / piquetages sur les chantiers tiers.
- 9 visites chantiers pour s'assurer du bon déroulement des interventions.
- **2** accidents avec lignes électriques HTB au GMR SOLOGNE.

LE SERVICE APPUIS

Ses missions

Prévenir d'éventuelles incompatibilités de travaux à proximité des ouvrages RTE.

Sensibiliser les tiers aux risques électriques.

Maintenir à jour le patrimoine RTE afin de pouvoir répondre au plus juste aux différentes sollicitations (Incident sur le réseau, Demande de travaux, Permis de construire, une simple information, etc…)

LA SÉCURITÉ

Quelle est la différence entre ces deux dessins ?

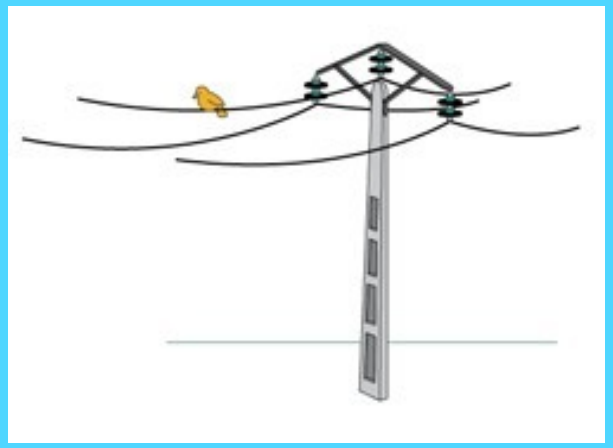

Cette ligne est sous tension.

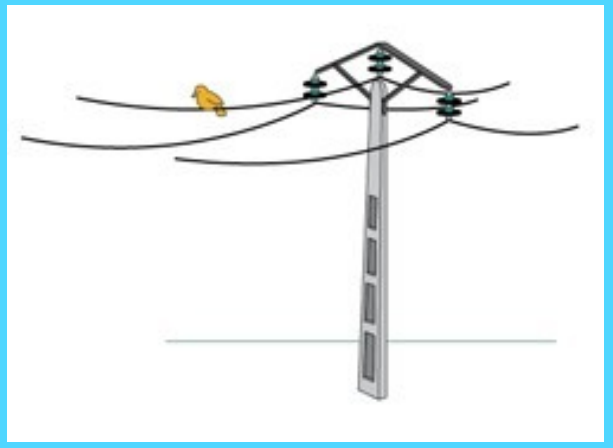

Cette ligne est hors tension.

L'électricité **ne se voit pas**, **ne s'entend pas** et **ne se sent pas**.

Seul le gestionnaire du réseau saura vous renseigner.

LA SECURITE

La sécurité des tiers, notre priorité

En travaillant en amont des projets avec les différents acteurs, (Mairies, Architectes, Propriétaires, Entreprises etc…)

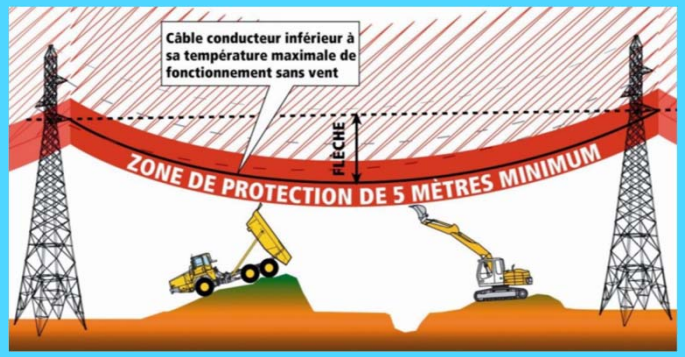

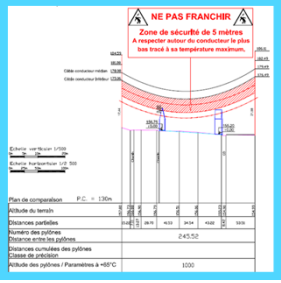

FORMULAIRE DT-DICT

En leur indiquant les règles de sécurité accompagnées des plans des ouvrages concernés (Souterrains et/ou aériens).

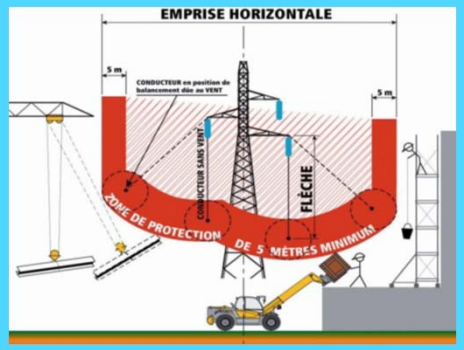

Mais surtout en faisant un travail de prévention en rappelant les règles de sécurité en vigueur, (Mairies, constructeurs, entreprises, SDIS, FDP,..)

LA SÉCURITÉ

Exemples d'avaries !!

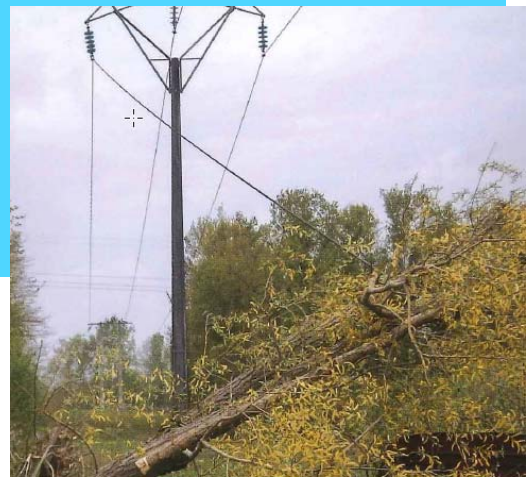

LA SÉCURITÉ

En dessous et au dessus de nos lignes.

Pêche

Loisirs à voile

Sports aériens

Travaux

Bricolage

Repérez les lignes électriques aux abords du plan d'eau,
Et
tenez-vous en à distance, y compris si vous pêchez en bâteau.

La pratique de vos loisirs peut vous amener à
proximité de lignes électriques.
Restez VIGILANTS
et **ne récupérez JAMAIS** un objet proche d'une ligne ou sur un pylône.

Lors de vos travaux, **renseignez-vous** sur www.reseau-et-canalisations.gouv.fr. Il peut y avoir des lignes aériennes, bien visibles mais **aussi des câbles souterrains** bien cachés.

LA SÉCURITÉ

Rappels !!

A proximité des ouvrages RTE, il faut **TOUJOURS** garder une distance d'au **moins 5 mètres.**

www.sousleslignes-prudence.com

Ne **JAMAIS TOUCHER** un câble à terre. Le **DANGER ÉLECTRIQUE** est toujours présent.

En cas d'accident : ➔ Interdire l'accès pour éviter un autre accident et baliser en restant à une distance de 5 mètres.

➔ Ne pas toucher aux câbles, même au sol, ni aux pylônes.

➔ Prévenir les pompiers (18), gendarmerie (17) et le SAMU (15)

MAQUETTE RTE GMR SOLOGNE